

FAITS DIVERS accident un taux d'alcoolémie de 3, 26gr sur un conducteur

Cinq accidents de circulation sans gravité et cinq incendies maîtrisés



FAITS DIVERS accident un taux d'alcoolémie de 3, 26gr sur un conducteur

AUCH

Jeudi 1 septembre en milieu d'après-midi une voiture et un scooter sont entrés en collision sur le chemin de Duran. Les pompiers d'Auch ont transporté le conducteur du scooter âgé de 17 ans à l'hôpital d'Auch.

MONTESTRUC SUR GERS

Jeudi 1 septembre, une conductrice de 40 ans a été accidentée sur la RN 21, légèrement blessée elle a été évacuée à l'hôpital d'Auch par les pompiers d'Auch.

SAINT-ANDRÉ

Les pompiers de Samatan ont transporté à l'hôpital d'Auch un motocycliste de 52 ans légèrement blessé le jeudi 1 septembre en début de matinée

BARRAN

Vers 10 heures, une adolescente de 16 ans a été légèrement blessée dans un accident de voiture. Les pompiers l'ont transportée à l'hôpital d'Auch.

FLEURANCE

Toujours jeudi en fin d'après midi devant la halle au gras pompiers et les gendarmes appelés sur un accident de circulation. Une collision face à face qui a fait fort heureusement qu'un blessé léger un quadragénaire de Fleurance. Indemne le chauffeur du second véhicule, résidant à Seissan, a été contrôlé positif avec un taux de 3,26 g par litre de sang. Retrait de permis sur le champ et suspension administrative avant d'être convoqué au tribunal d'Auch.

SAINT-GERMÉ

Le jeudi 1 septembre, dans l'entreprise de sous-traitance aéronautique un feu d'origine électrique a mis le feu dans une petite partie de l'usine. Les fumées ont incommodé un salarié qui a été transporté par les pompiers de Barcelonne à la clinique d'Aire-sur-Adour. L'usine a été fermée toute la journée.

EAUZE

Le jeudi 1 septembre aux abords de la RD 131 en tout début d'après-midi un hectare de prairie est partie en fumée. L'incendie a été maîtrisé par les pompiers d'Eauze et Castelnau-d'Auzan.

LAUJUZAN

Le jeudi 1 septembre vers 15 heures au hameau de Badiole, une petite parcelle d'herbe a brûlé. Les pompiers de Nogaro et Le Houga ont maîtrisé le sinistre.

TIRENT-PONTÉJAC

Le jeudi 1 septembre au lieu-dit La Baraque, un demi-hectare de broussailles et une serre ont brûlé. Les pompiers de Saramon, Samatan, Gimont et Auch sont intervenus pour circonscrire l'incendie.

MARSOLAN

Le jeudi 1 septembre, au hameau de Mirlande, 7 hectares d'herbes ont brûlés. Les pompiers de Saramon, Samatan, Gimont et Auch sont intervenus sur ce sinistre.